Soixantième année. - N ° 194 A Vendredi 9 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3396

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Jugement d'ouverture

Date : 30 septembre 2026.
Jugement d'extension d'une procédure de redressement judiciaire.
907 941 314 RCS Perpignan.
LE LENZONY.
Forme : Société en Nom Collectif.
Enseigne : Le Lenzony.
Activité : l'exploitation d'un fonds de commerce de librairie, papeterie, presse, bimbeloterie, articles de fumeurs, bazar, articles de plage, point de validation loto, clés minute, vente de boissons en canettes à consommer à emporter, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac..
Adresse : 15, quai Pierre Forgas, 66660 Port-Vendres.
Date : 30 septembre 2026.
Jugement d'extension d'une procédure de redressement judiciaire.
RCS non inscrit.
RECH (Philippe Emilien Paul).
Nom d'usage : RECH (EI).
Adresse : 13, avenue Maréchal Joffre, 66690 Saint-André.
Date : 30 septembre 2026.
Jugement d'extension d'une procédure de redressement judiciaire.
RCS non inscrit.
POUGET (Virginie).
Nom d'usage : RECH (EI).
Adresse : 13, avenue Maréchal Joffre, 66690 Saint-André.
Complément de jugement : Jugement d'extension d'une procédure de redressement judiciaire ouverte initialement à l'égard de LE LENZONY 15 quai Pierre Forgas 66660 Port-Vendres, date de cessation des paiements le 23 avril 2026, et confirmant la désignation de administrateur Selarl Fhbx Prise en la Personne de Maître Eric Samson centreplus 9 rue Camille Desmoulins 66026 Perpignan CEDEX avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selarl Mjsa en la Personne de Maître Aguilé Santodomingo 7 rue Léon Dieude Résidence Saint Amand 66000

Perpignan. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.

